

ACTUS

Les membres du Conseil de rivages à Quiberville-sur-Mer



Le 4 septembre, des membres du Conseil de rivages de Normandie s'est réuni à Quiberville-sur-Mer, à l'initiative de son président Hubert Dejean de la Bâtie, Vice-Président de la Région Normandie. Composé à part égales d'élus-e-s de la Région Normandie et d'élus-e-s des départements littoraux, le Conseil de rivages est une instance régionale de concertation du Conservatoire du littoral. Le Conseil émet des avis sur les dossiers du Conservatoire dans l'élaboration de sa stratégie d'acquisitions foncières, la création et l'extension de périmètres, la mission de propriétaire. A la faveur de sa visite à Quiberville-sur-Mer, les membres du Conseil de rivages ont pu découvrir le chantier de la reconnexion de la Saône à la mer, et potentiellement s'en inspirer pour adapter d'autres territoires normands au changement climatique.

BASSE SAÔNE 2050 RÉCOMPENSÉ

Le 16 octobre, le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie a reçu à Conches-en-Ouches le Prix spécial du jury du trophée Life-Artisan 2025. Ce concours régional récompense les actions exemplaires et concrètes d'adaptation au changement climatique qui s'appuient sur des solutions fondées sur la nature. Il s'agit d'actions visant à développer les services écosystémiques favorables à la capacité d'adaptation du territoire, tout en préservant la biodiversité sur le territoire normand.



RADIER... COULÉ !

C'est une étape cruciale du chantier de reconnexion du fleuve à la mer qui a été franchie le 4 septembre, avec le coulage du radier du pont sous la route littorale. Le radier, c'est le « plancher » de béton sur lequel coulera désormais la rivière, quand elle passera sous la route (ce qui est le cas depuis le 4 décembre).

SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER : LA FIN DES BUNGALOWS

C'était l'un des points délicats du projet Basse Saône 2050 : que faire des bungalows de Sainte-Marguerite-sur-Mer, dont l'emplacement est incompatible avec les risques naturels littoraux (zonage rouge du Plan de prévention des risques littoraux et inondation) ? En octobre, l'Etablissement Public Foncier de Normandie a procédé à leur déconstruction après avoir acquis le terrain et chacun des bâtiments.

OUVERT AU PUBLIC

Que se passe-t-il concrètement derrière les barrières qui interdisent au public l'accès du chantier de la reconnexion de la Saône à la mer ? Pour satisfaire la – légitime – curiosité des riverains, une visite publique a été organisée le mercredi 24 septembre. A cette occasion, les participantes et les participants ont pu questionner les responsables de l'opération, du maître d'ouvrage (le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie), jusqu'aux techniciens en charge des travaux.

ENTRE LA SAÔNE ET LA MER

LA CONNEXION EST RÉTABLIE



DEPUIS LE 4 DÉCEMBRE à midi, la basse vallée est à nouveau connectée à la mer. La Saône coule dans son nouveau lit, et le paysage a commencé sa lente évolution vers un milieu estuarien, toutefois les travaux se poursuivront jusqu'au printemps 2026 pour aboutir au résultat final.

➔ LIRE PAGES
INTÉRIEURES

SUIVIS SCIENTIFIQUES

Une vallée en observation



La basse vallée de la Saône était un polder, elle redevient un estuaire. Quels effets sur les inondations et les submersions ? Que vont en penser les poissons, les grenouilles, et la flore ? Des équipes de scientifiques de diverses disciplines vont scruter ces évolutions. Et les étudiants de l'Université de Rouen vont ausculter le lit de la Saône, le cordon de galets et la nappe souterraine.

Les travaux continuent

Le basculement de la Saône dans son nouveau lit, le 4 décembre, ne marque pas la fin des travaux ! Après cette étape indispensable, il reste à terminer le comblement de l'ancien lit, et à poursuivre la construction des merlons et autres protections contre les inondations. Ces derniers travaux de terrassement se poursuivront jusqu'au printemps, et s'achèveront avec la mise en place des divers équipements : cheminements doux, bancs, observatoires... L'inauguration de l'ensemble est prévue pour juin 2026.



Qu'est ce que le projet Basse Saône 2050 ?

Adapter le territoire de la basse vallée de la Saône aux réalités du XXI^e siècle, c'est l'ambition du projet de territoire Basse Saône 2050, qui intègre trois volets :

- appréhender le risque inondation en favorisant l'écoulement de la Saône à la mer tout en répondant au risque submersion marine ;

- prendre en compte l'ensemble des usages socio-économiques de la basse vallée (riverains, usagers, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, touristes...) ;
- améliorer la qualité du milieu (zone humide, continuité écologique, paysage, eau, etc.) et restaurer la biodiversité.

CONNEXION

La Saône a changé de lit

Depuis le 4 décembre, la Saône coule dans ses nouveaux méandres, et sa connexion à la mer est rétablie.

LES BASSINS DE RUISSELLEMENT

Ils serviront d'habitat de repli aux amphibiens chassés de leurs mares par la salinisation.

LES MARES

Ces mares serviront de refuges pour les oiseaux. Leur salinité évoluera au fil du temps, en fonction des marées.

LES FILANDRES

Ces petits chenaux perpendiculaires à la Saône se forment à partir des eaux du fleuve, lorsque la marée montante crée des sillons à la surface sous la forme d'un cheveu. Elles peuvent aussi être alimentées par l'eau provenant des zones humides proches qui s'écoulent vers le fleuve. Le balancement de la marée permet leur remplissage à marée haute et leur vidange à marée basse.

LES BAISSIÈRES

Ces zones basses restent en eau à marée basse et accueillent des insectes aquatiques.

L'OBSERVATOIRE DE QUIBERVILLE-SUR-MER
Il permettra aux touristes d'embrasser la vallée d'un coup d'œil, avant, s'ils le souhaitent, d'aller cheminer autour...

LE PONT SUR LA SAÔNE
Le pont a été conçu pour permettre au fleuve de se jeter librement dans la mer... et à la mer de remonter, à marée haute, dans la basse vallée. Ainsi, en cas de crue de la Saône, les eaux seront plus rapidement évacuées, et la vallée retrouvera son aspect initial d'estuaire. Contrairement à l'ancienne buse, le pont permet la remontée des poissons migrateurs dans le cours du fleuve.

LES REPÈRES DE CRUES
Placés en divers endroits de la vallée, ces repères sont les témoins et la « mémoire » des niveaux maximum atteints par les eaux lors des crues.

LES REPOSOIRS POUR LES OISEAUX

Ces sites seront utilisés par les oiseaux pour se reposer tranquillement avant que la marée ne remonte.

L'OBSERVATOIRE DE SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER

Implanté au bord du chemin de la Saône, il offrira aux randonneuses et aux randonneurs une vision panoramique de l'estuaire, et permettra en particulier d'observer les oiseaux qui coloniseront le site.